



Mairie de Dampierre-sur-Salon
2 place de la mairie
70180 Dampierre-sur-Salon
03.84.67.14.30

Modalités de la chasse aux ŒUFS-NIGMES



A la suite des dernières annonces gouvernementales, nous sommes obligés de modifier le déroulement de la chasse aux œufs du 05 avril pour laquelle vous avez inscrit un ou plusieurs enfants.

Afin de limiter l'affluence et les rassemblements, nous avons décidé d'organiser cette chasse aux œufs sur 3 jours.

Vous trouverez donc en pièce jointe un « tableau de chasse » pour votre chasseur en herbe. Sur celui-ci se trouve 10 œufs-nimaux. Le lapin de pâques a caché 5 de ces œufs-nimaux au Bosquet à Dampierre-sur-Salon. Il faut tous les retrouver !!

En pratique : votre enfant à jusqu'au 05 avril à 10h pour retrouver les œufs-nimaux cachés et les noter sur la feuille.

Le 05 avril, de 10h à 12h, nous attendrons les enfants devant la mairie de Dampierre-sur-Salon.

Ils nous remettront leur feuille de chasse contre un sachet d'œufs en chocolat.

Bonne chasse et bon week-end de pâques !!!!



ATTENTION IMPORTANT :

- Le port du masque est obligatoire
- Les regroupements de plus de 6 personnes sont interdits sur la voie publique
- Vous ne devez pas être à plus de 10km de votre domicile

L'équipe municipale.